

## LES ÉDIFICES RELIGIEUX DE L'ANCIEN ALGER

(Suite. — Voir les Nos 35, 37-38, 39, 43, 45, 54, 56 à 59.)

### CHAPITRE XXXVII.

ZAOUIAT DE LA GRANDE MOSQUÉE, RUE DE LA MARINE (suite).

En face de la Grande Mosquée et ayant sa porte d'entrée sur la rue de la Marine, se trouvait un établissement que la notoriété publique appelait en dernier lieu *Zaouiet Djama el-Kebir* (la Zaouiat de la Grande Mosquée) et qui se composait de : 1° une mosquée de second ordre (mesdjed), sans minaret ; 2° une école ; 3° une zaouiat, ou lieu de refuge pour les savants pauvres, comprenant deux étages de chambres ; 4° des latrines publiques ; 5° des fontaines et lieux d'ablution ; 6° divers locaux pour le logement des agents. Cet édifice était dû à une construction effectuée vers l'année 1039 de l'hégire (1629-1630), avec les fonds de la grande mosquée, par le célèbre et savant muphti Maléki Sidi Saïd ben el-Hadj Ibrahim, qui figure au n° 5 de la liste de muphtis, que j'ai donnée dans le chapitre précédent. Ce fait, ignoré de la génération actuelle, nous est révélé par deux documents que les extraits ci-après feront connaître en substance et dont l'un nous apprend cette circonstance caractéristique qu'un chrétien avait été donné par des corsaires au célèbre muphti pour qu'il pût, avec le produit de ce mécréant, se procurer les moyens d'entretenir convenablement les latrines publiques édifiées par sa pieuse initiative !

1. Le vertueux, excellent, etc., le muphti célèbre, Sidi Saïd ben el-Hadj Ibrahim, ayant acheté une boutique sise à, etc., déclare que cette acquisition a eu lieu avec les fonds provenant de la vente d'un chrétien dont lui ont fait cadeau le capitaine Mami Rais et ses compagnons, sous la condition que son prix servirait à l'achat de ladite boutique, afin que les produits de cet immeuble soient affectés à l'entretien et au nettoyage des latrines établies dans la partie inférieure de la *Mdersat* située en face de la grande mosquée et qui a été rebâtie par ledit muphti (acte du cadî en date de la fin du mois de redjeb 1039, soit du 6 au 15 mars 1630).

*Revue Afr.*, 11<sup>e</sup> année, n° 61.

2. Louange à Dieu ! Le cheikh, le jurisconsulte, l'imam, le pontife, le savant, le magnanime, l'illustration des grands imams, la quintessence des savants éminents et érudits, le soutien des docteurs de l'Islamisme, le professeur, celui qui sait le Coran de mémoire et qui approfondit la science, l'orthodoxe, etc., l'imam de la Grande Mosquée de la (ville) bien gardée d'Alger, Sidi Saïd, fils du défunt, etc., le Sid el-Hadj Ibrahim, a pris les deux signataires du présent en témoignage contre lui-même, déclarant que tout ce dont le détail va suivre en fait d'achat de livres et d'immeubles, et de construction, a été effectué avec l'excédant des revenus de ladite mosquée, administrés par lui ; qu'il n'a aucun droit à exercer sur rien de tout cela, pas plus sur les objets que sur leur prix, et qu'il n'a agi que comme mandataire et sans avoir le moindre intérêt dans ces opérations ; en sorte que tout ce qui va être mentionné fait partie des habous (fondations pieuses) de la mosquée susdite. Il a agi ainsi pour l'amour de Dieu sublime, espérant ses larges rémunérations, savoir : construction d'un établissement de latrines vis-à-vis de la dite mosquée, d'une mosquée (mesdjed) bâtie au dessus, d'une medersat ; construction d'un Aloui (local), pour le logement de l'imam de cette mosquée (mesdjed) ; reconstruction de l'aloui de l'allumeur (cho'al), et construction de l'école, de la boutique et du magasin qui se trouvent au dessous ; le tout ayant occasionné une dépense de 45,000 dinars algériens, cinquantenaires, etc. .... A la date des premiers jours de Rebi 1<sup>er</sup> de l'année 1052 (soit du 30 mai au 8 juin 1642). (Acte du cadî.)

Cette Zaouiat, qui reçut le n° 99 de la rue de la Marine, fut louée en 1833 à un européen qui y installa un établissement de bains français. En 1840, la portion respectée par le nouvel alignement fut aliénée, et elle se trouve aujourd'hui englobée dans la maison portant le n° 20 de la rue de la Marine, qui est toujours affectée à un établissement de bains.

## CHAPITRE XXXVIII.

### MOSQUÉE EL-DJENAÏZ, RUE D'ORLÉANS.

Cette petite mosquée, de second rang et sans aucune importance architecturale ou autre, mérite cependant quelque attention, à cause de cette circonstance qu'elle a été rebâtie vers le milieu du dixième siècle de l'hégire par un turc de grande distinction, appelé

El-Hadj Becher ben Ateladja et surnommé El-Hadj Pacha, qui remplit quelques mois les fonctions de Chef intérimaire de la Régence d'Alger, en 1545. Ayant consacré à El-Hadj Pacha, dans le *Moniteur de l'Algérie* du 7 juillet 1864, une notice qui a été reproduite par la *Revue Africaine*, je ne reviendrai pas ici sur les renseignements biographiques que j'ai déjà donnés sur ce personnage.

La mosquée qui nous occupe fut longtemps désignée dans les documents sous le nom de son restaurateur El-Hadj Pacha. Puis vint un desservant, dont la célébrité effaça le souvenir de l'ancien pacha intérimaire. Quant à la notoriété, oubliant et le Pacha et le desservant, elle appelait cet édifice, en dernier lieu : *Djama Zenket el-Djenaïz*, ou, plus communément et par abréviation : *Djama el Djenaïz*. Ce nom de Zenket el-Djenaïz (la rue des Funérailles), était donné à la voie de communication aujourd'hui appelée rue d'Orléans, parce que les convois funèbres partant du *Mossola*, ou oratoire des dernières prières de la Grande Mosquée, la suivait — comme étant le chemin le plus court — pour se rendre aux cimetières situés hors de la porte du ruisseau (Bab el-Oued).

Voici, d'ailleurs, par ordre chronologique, les renseignements que j'ai pu me procurer sur cette mosquée :

1. Le caïd, le grand, le vizir, le sage, le considéré, le célèbre, celui qui a accompli les actes de dévotion, le seigneur El-Hadj Pacha ben Ateladja, le turc, vend à, etc., une maison sise au quartier de la Grande Mosquée et limitée..... au Nord par la mosquée (Mesdjed) dudit quartier, qui a été rebâtie par le vendeur susnommé, etc. (acte du 20 redjeb 952, soit 27 septembre 1545).

2. Maison attenante à la mosquée qui a été reconstruite par le défunt El-Hadj Pacha (acte de 1026, soit 1617).

3. Maison sise dans le quartier de la mosquée d'El-Hadj Pacha (acte de 1048, soit 1638-1639).

4..... Au profit de la mosquée sise dans le quartier d'Osta Ouali, dont l'imam actuel est le théologien, le noble, l'excellent, le considérable Sid Ahmed ben Hemouda, connu sous le nom de ben Selâh (ابن صلاح) (acte de 1094, soit 1682-1683).

5. Mosquée dite d'El-Hadj Pacha, sise dans le quartier de la Grande Mosquée et près de la maison du défunt Osta Ouali (acte de 1098, soit 1686-1687).

6. Mosquée (Mesdjed) connue sous le nom d'El-Hadj Becher

(بشر) surnommé El-Hadj Pacha, près de la Grande Mosquée et en face de la maison connue sous le nom d'Osta Ouali; (d'une écriture plus récente) elle est connue sous le nom de Mesdjed Ibn Selâh (Oukfia des édifices religieux).

7. Mohammed, fils du cheikh Sidi Saïd, muphti maleki, desservant de la mosquée sise dans le quartier de la Grande Mosquée, en face, en biaisant, de la maison du défunt Osta Ouali, connue sous le nom de *dar eddeheb* (دار الذهب) la maison de l'Or) (acte de 1105, soit 1693-1694).

8. Maison près de la mosquée du défunt Sid Ahmed ben Selâh (acte de 1128, soit 1715-1716).

9. Maison sise dans le quartier de la Grande Mosquée et connue sous le nom de *dar eddeheb* (la maison de l'Or), près de la mosquée de Sid Ahmed ben Selâh (acte de 1145, soit 1732-1733).

10. Mosquée connue sous le nom de Mesdjed Ibn Selâh (acte de 1167, soit 1753-1754).

11. Maison sise près de la mosquée connue sous le nom de Mesdjed el-Hadj Pacha, à Zenket el-Djenaïz (la rue des Funérailles) acte de 1210, soit 1795-1796).

12. Mohammed le hanéfite ben Ali ben Tchekiken, imam de la mosquée Iben Salah (c'est une erreur : il aurait fallu *Ibn Selâh*), sise à Zenket el-Djenaïz (acte de 1230, soit 1814-1815).

Il résulte d'un acte signé par les membres du Medjelès dans le mois de rebi, 2<sup>e</sup> de l'année 1065 (du 8 février au 8 mars 1655), qu'à cette époque, ce tribunal supérieur tint sa séance dans la mosquée d'El-Hadj Pacha. Cette circonstance exceptionnelle avait, sans doute, pour motif, que la Grande Mosquée subissait, en ce moment, d'importantes réparations et se trouvait hors d'état de servir de lieu de réunion. Quant au choix de la mosquée d'El-Hadj Pacha, il ne peut guère s'expliquer que par la proximité de cet édifice, proximité qui rendait moins embarrassant, au point de vue du transport des archives et de l'installation matérielle, le déplacement momentané de la docte assemblée.

En 1830, cette mosquée reçut le n° 41 de la rue d'Orléans, dont elle porte aujourd'hui le n° 18. Son dernier oukil a été le sieur Mohammed ben Mustapha Rarnaout, nommé par Hossain Pacha, en 1825. Sa dotation était des plus modestes. Elle cessa d'être affectée au culte en 1836 et forma, un peu plus tard, une annexe de l'hôpital civil. Affectée en 1838 au magasin central

des hôpitaux militaires, elle a encore cette destination et a été rebâtie en grande partie.

## CHAPITRE XXXIX.

### MOSQUÉE EL-MILIANI, RUE D'ORLÉANS.

Les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette petite mosquée se bornent aux indications ci-après :

1. Mosquée sise près du tombeau du cheikh Sidi Ali el-Fassi et connue anciennement sous le nom de Sid Ali el-Meliani. (Oukfia).

2. Mohanmed ben Ahmed el-Guetchili, imam de la mosquée située près du saint et vertueux Sidi Ali el-Fassi et connue anciennement sous le nom de Mesdjed el-Meliani. (Acte de 1227, soit 1812-1813).

Retirée au culte musulman en 1830, et abandonnée pour cause de vétusté en 1839, cette mosquée, qui avait reçu le n° 91 de la rue d'Orléans, a été aliénée en 1840 conjointement avec plusieurs autres immeubles. Son emplacement est tombé presque complètement dans la voie publique et se trouve, à peu près, devant les maisons portant actuellement les n° 3 et 5 de la même rue.

## CHAPITRE XL.

### § 1<sup>er</sup>. MOSQUÉE DE SIDI ABD-ERRAHMAN ETTA'LBI, RUE DE LA CHARTE.

Cette mosquée, des moins importantes, puisqu'elle ne couvrait qu'une superficie de 36 mètres, était connue sous le nom de Sidi Abd-Errahman etta'lbi, saint des plus célèbres, dont la chapelle, sise hors de la porte du Ruisseau (Bab el-Oued), fait l'objet du chapitre VII du présent travail. Les documents que j'ai pu consulter et dont le plus ancien remonte à l'année 978 (1570-1571), ne font pas connaître si l'éminent marabout a été le fondateur ou simplement l'imam (desservant) du modeste édifice qui a conservé son nom pendant plusieurs siècles, sans le moindre changement. Je dois, d'ailleurs, faire remarquer que dans une impasse, tout près de cette mosquée, existait une vieille maison, démolie depuis peu, qui passait pour avoir été la demeure de Sidi Abd-Errahman etta'lbi.

Le personnel de cette mosquée, dont les revenus étaient peu élevés, se composait de l'oukil, 1 imam remplissant les fonctions de mouedden et 2 lecteurs du Coran ou hezzabin. Le dernier oukil a été El-Hadj Hossaïn ben Guerouach, dont la famille jouissait de cette charge depuis deux ou trois siècles.

Cet édifice reçut le n° 66, et ensuite le n° 7 de la rue de la Charte. Il fut démoli en 1859 et son emplacement se trouve compris dans le terrain qui sert actuellement de jardin, à l'hôtel de M. le Secrétaire-général du Gouvernement (Rue de la Charte, n° 5).

## § 2. ÉCOLE DITE MECID EL-ROULA.

La maison sise rue de la Charte n° 3, occupée aujourd'hui par les bureaux du Secrétariat-général du Gouvernement, et dans laquelle j'ai travaillé pendant plusieurs années, passe chez les indigènes pour un lieu hanté par les *roul* ou esprits lutins qui se plaisent à effrayer le pauvre monde et lui jouer des tours des plus malins. Nos chaouchs m'ont raconté fort gravement une foule d'anecdotes plus mirifiques que véridiques, que je regrette de ne pouvoir reproduire ici, le cadre que je me suis choisi ne me permettant pas un pareil hors-d'œuvre. La réputation de cette maison est ancienne, car dans un acte de 1163 (1749-1750), l'immeuble en question est ainsi désigné : *maison sise près de Sidi Ali el-Fassi et dite dar el-Roula* (la maison de l'esprit) (1).

Un petit local sis contre cette maison et servant d'école, a eu sa part de la mauvaise renommée de sa voisine, car les documents et la notoriété s'accordent à l'appeler *mecid el-Roula* (l'école de l'esprit). Toutefois, je dois faire remarquer que je n'ai pu trouver cette désignation dans les documents, qu'à partir de 1197 (1782-1783).

Albert DEVOULX.

(A suivre).

---

(1) Le mot *Roula*, que les arabisants d'Europe écrivent *Ghoula*, s'est francisé sous les formes *Ghol*, *Gole*, *Goul* et surtout *Goule*, qui est employé fréquemment par les poètes. Il est synonyme, de *Lamie* et *Vampire*, ces spectres qui, d'après une superstition populaire jadis très-répandue, sortaient de leurs tombeaux pour sucer le sang des vivants. N. de la R.